



RÈGLEMENT (UE) 2016/425 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL DU 9 MARS 2016

Déclaration de Conformité

1. Identifiant du produit

Vêtements ACTIVE GEAR® - modèle Cyclone Green -

Vêtements de protection résistants à la saleté, aux éclaboussures et aux risques mécaniques.

Tissu extérieur : 100 % polyester/PVC 200 g/m2

Poignets : Poignets élastiqués

Poches : 2 extérieures

Coutures : coutures thermosoudées

Emballage : Sac textile

Carton d'emballage : 1

Fermeture : Fermeture éclair avec rabat

Manteau/sac ; 20 manteaux/carton

Capuche : Oui



2. Coordonnées du fabricant

ACTIVE GEAR SA
Route de Chantemerle 58d
1763 Granges-Paccot
Switzerland

3. Déclaration de responsabilité

La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant.

4. Objet de la déclaration

Identification des EPI permettant la traçabilité : **RWCYCG** avec la marque Active Gear et les références :**RWCYCGL, RWCYCGM, RWCYCGXL, RWCYCGXXL,****RWCYCGXXXL** - Numéros de lot indiqués sur l'emballage/produit.

5. Déclaration de conformité

La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité d'Active Gear et déclare que les équipements de protection individuelle (EPI) suivants sont conformes aux dispositions du Règlement (UE) 2016/425 (Cat. I) et satisfont aux exigences essentielles de santé et de sécurité énoncées à l'annexe I ainsi qu'aux normes harmonisées pertinentes.

6. Normes appliquées

Références aux normes harmonisées pertinentes utilisées, y compris la date de la norme, ou à d'autres spécifications techniques



EN ISO 13688:2013

Pierre-Alain CLÉMENT
Administrateur Active Gear SA
Granges-Paccot, 2026-06-10ISO 9001:2015
ISO 14001:2015
ISO 45001:2018